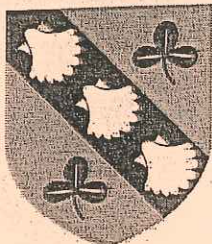
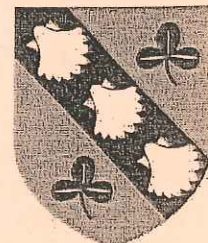


ST GERMAIN L'ESPINASSE

INFOS MUNICIPALES



N° 1
Septembre 2008



LE MOT DU MAIRE

Le 14 mars 2008 le nouveau conseil municipal m'a confié la responsabilité de maire de cette commune. Je le remercie de sa confiance. En acceptant ce poste j'en mesurai la responsabilité. Pour pouvoir répondre à la charge de travail générée par cette fonction, le conseil municipal a opté pour une délégation à trois adjoints. A l'exception de Gérard AUCAGNE qui a repris les mêmes délégations qu'au cours du précédent mandat, il y a forcément un temps d'adaptation et de prise de connaissance des dossiers aussi bien pour moi que pour Jacques BROSSARD et Alain SOUCHON.

Dès notre élection, nous avons dû préparer le budget, gérer l'ouverture de la 5ème classe à l'école publique, lancer la procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme et engager le programme de voirie. Les nouveaux conseillers eux aussi, dès les premières réunions ont dû travailler sur le budget communal pour voter les dépenses 2008. Cette mise en place du nouveau conseil municipal explique que cette lettre info soit rédigée un peu tardivement. Etant très attendue par la population, les différents sujets sont abordés succinctement, mais l'adjoint ayant délégation reste à votre entière disposition pour tous renseignements complémentaires.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

LUNDI — MARDI — MERCREDI — JEUDI — VENDREDI — SAMEDI
De 9H00 à 12H00

PERMANENCE DE L'ASSISTANTE SOCIALE

LUNDI de 9H00 à 12H00
Ou Tel: 04 77 23 24 90

PERSONNEL COMMUNAL

EMPLOYES MUNICIPAUX TITULAIRES:

Madame Danielle BRAS	Secrétaire de mairie
Madame Marie Thérèse RAQUIN	Adjoint Administratif
Monsieur Pascal RAQUIN	Adjoint Technique
Monsieur Jacky DUMAS	Adjoint Technique
Monsieur Bruno DEPORTE	Adjoint Technique
Madame Marie Rose MASCIA	Adjoint Technique remplaçante de Mademoiselle Marie Antoinette
VALETY	Agent spécialisé des écoles maternelles actuellement en longue maladie.

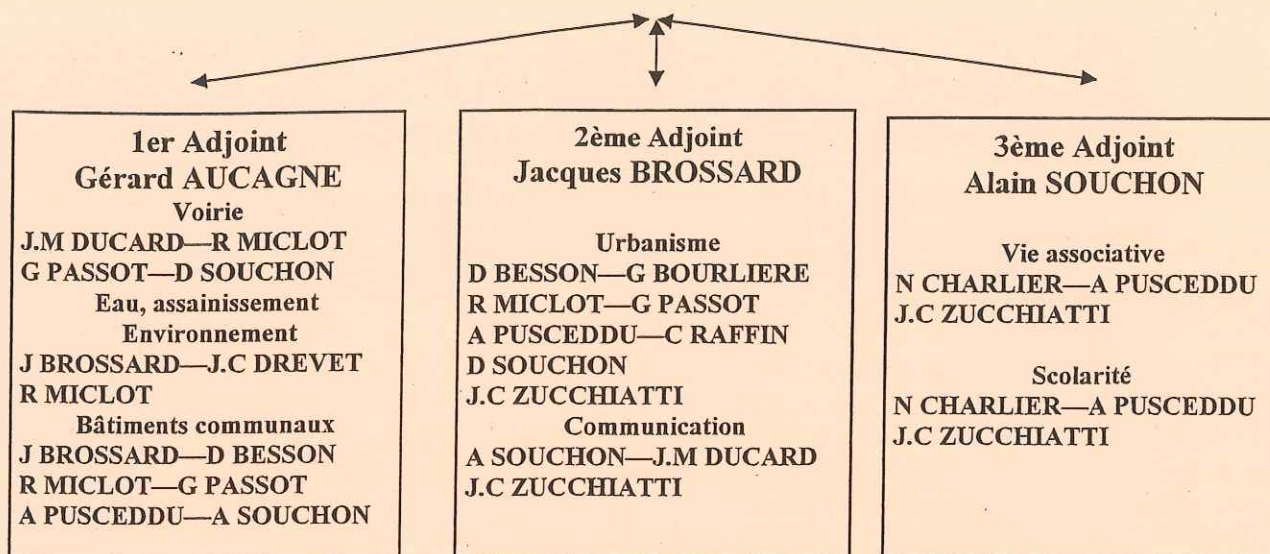
EMPLOYES en contrat d'accompagnement à l'emploi:

Madame Yvette GUILLARD
Madame Nicole BRIANCON
Madame Claudine MAURIN

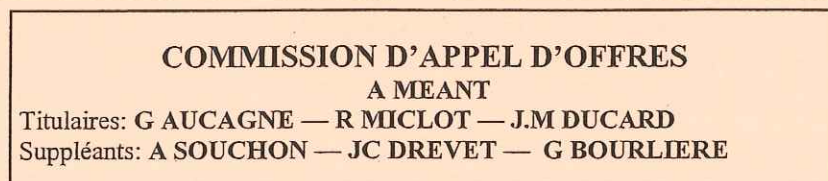
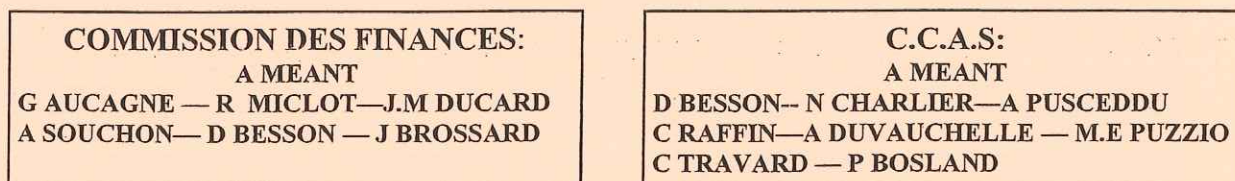
ORGANIGRAMME

MUNICIPAL

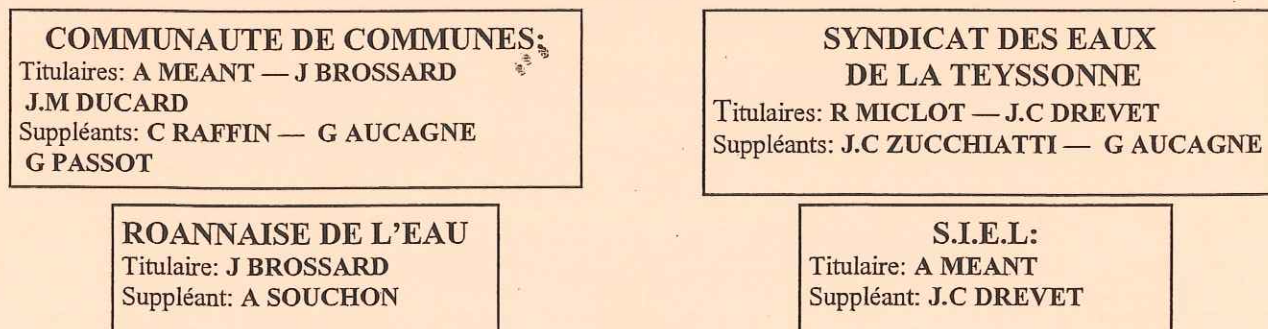
MAIRE
André MEANT



DELEGUES AUX COMMISSIONS MUNICIPALES



DELEGUES AUX COMMISSIONS EXTRAMUNICIPALES



VIE SCOLAIRE: Un fait marquant de cette rentrée de septembre est l'ouverture d'une 5ème classe à l'école publique. En effet les constructions nouvelles, l'essor démographique, la venue d'élèves extérieurs à notre commune et l'équipe pédagogique en place sont les principaux facteurs déclenchants de cette création.

La commune a donc fait des investissements importants pour les équipements mobiliers de cette classe et le renouvellement de certains autres.

Pour pérenniser le bon fonctionnement de l'école, il a fallu également embaucher du personnel supplémentaire et faire face à une absence de longue durée de Melle VALETY.

L'école publique comptera bientôt plus de 135 élèves répartis sur 5 classes et l'école privée organisée sur deux sites géographiques de trois classes chacun dénombre pas loin de 120 élèves. Le centre de loisirs sans hébergement a redonné sa place à la 5ème classe pour emménager dans le logement du rez de chaussée à côté de l'école. Pour terminer, nous souhaitons une excellente année scolaire à tous les enfants et tous les acteurs participant à la vie de l'école.



MAISON DES ASSOCIATIONS: Ce projet initié sous le mandat précédent est



réactualisé dès le début de cette mandature, le cabinet d'architecture BROSSELDARD retenu à l'origine pour travailler sur cette réalisation a été reconduit.

Le programme a été revu à l'essentiel avec la suppression de l'espace cuisine et pour objectifs prioritaires, la sécurité des occupants, l'accessibilité, un espace sanitaire en adéquation avec cet équipement, la maîtrise des coûts du chauffage et bien sur la fonctionnalité. Ce bâtiment est un équipement primordial pour de nombreuses associations (harmonie, club de la bonne humeur, médiathèque et autres) il permettra de renforcer

le tissu associatif.

PROPRIETE CENTRE BOURG (Jarlot): Cette propriété acquise par l'équipe précédente en fin de mandat a pour vocation d'ouvrir le centre bourg, d'améliorer les conditions de stationnement et donc de circulation, de permettre l'installation d'une activité commerciale. Sur ce point, une négociation est en cours sur le bâtiment jouxtant la rue de Verdun avec un groupe bancaire permettant l'implantation d'une agence avec la mise en service d'un distributeur à billets. Cette propriété dégage des espaces qui donnent des disponibilités d'aménagement ou d'implantation, celles-ci seront à définir dans le futur.

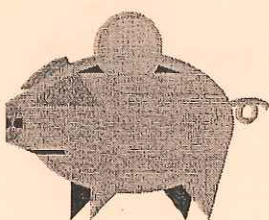
ANCIENNE CURE: Laissés sans entretien depuis de nombreuses années, ces bâtiments subissent l'usure du temps il est donc urgent de prendre une décision les concernant. Deux solutions se présentent, restaurer afin de créer des logements ou vendre ce qui dégagerait des liquidités. Avant de prendre une orientation, une expertise auprès des services des domaines était indispensable, cette estimation effectuée va servir de base de travail, la décision est à prendre par délibération du conseil municipal dans un délai assez proche.



VOIRIE COMMUNALE: Les projets d'envergure menés à bien ces dernières années ont relégué la voirie communale au second rang ce qui nous amène à en faire une des priorités sur ce mandat. Dès ce mois de septembre la VC101 à Beauregard a été goudronnée, c'était le seul chemin de ce type à ne pas l'être. La VC5 qui relie le pont de Barabandière sera elle remise en état dans la partie proche du pont car des dégradations importantes se sont produites sur ce secteur. Avec ces réalisations, c'est le programme entériné en 2007 qui se concrétise. Les budgets de voirie se définissent en partenariat avec le Conseil Général et demandent une coordination avec nos partenaires de la communauté de communes pour permettre un phasage conséquent.

PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU): Datant de 1982 et révisé en 2000 le plan d'occupation des sols (POS) bien que performant à cette période se doit d'être révisé pour répondre aux normes et exigences actuelles tout en offrant de nouvelles possibilités de zones constructibles. Dans le cadre de ce PLU, un Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) doit être intégré, cet outil permet d'anticiper et d'envisager l'évolution communale pour une ou deux décennies sans être obligé de modifier en permanence le PLU en cours avec les coûts induits. Le processus de révision est engagé administrativement, nous allons arriver à la phase de choix du cabinet chargé de cette étude.

La population et les différents organismes concernés seront conviés à des réunions d'information ou de travail pour que tout se fasse dans la transparence et dans l'intérêt général. La durée raisonnable de cette procédure pour respecter les différentes étapes réglementaires doit approcher les deux ans.



DOMAINE FINANCIER: Une des décisions importantes pour tout élu est le prélèvement de l'impôt. Cette tâche est encore plus délicate lorsqu'en tout début de mandat, sur proposition de la commission finances, le conseil municipal doit voter une augmentation des taux d'imposition.

Ce rythme d'augmentation pratiqué depuis plusieurs années (1.5% de moyenne sur les trois taxes) est nécessaire car il nous faut maintenant rembourser les emprunts contractés sur la dernière partie de la mandature précédente et donner à cette équipe la possibilité de réaliser d'autres projets.

Si l'on se réfère aux conclusions du rapport dressé par Mme le trésorier de RENAISSANCE, le ratio « endettement de la commune/recettes propres » est à surveiller. De 1,71 en 2006 il est passé à 1,52 en 2007. Le ratio à obtenir devrait être inférieur à 1. Pour y arriver, l'augmentation des recettes fiscales constitue donc un levier que l'on peut utiliser. Le second paramètre étant le montant des emprunts à rembourser. Si l'on ne réemprunte pas, ce que nous a fortement conseillé Mme le trésorier, son montant diminue automatiquement chaque année. Dans ces conditions, on devrait atteindre l'objectif sur trois années. Il semble difficile de réaliser certains programmes d'investissement (transfert de la caisse d'épargne, maison des associations entre autre) sans emprunt. Il faudra donc du temps pour « digérer » les derniers emprunts effectués tout en maintenant ce rythme d'évolution de nos taux d'imposition.

Ces propos ne sont absolument pas une critique envers la gestion de la précédente municipalité car bon nombre des conseillers actuels en faisaient partie. Les investissements réalisés correspondaient à un besoin réel pour le dynamisme de notre commune. Les emprunts réalisés ont été faits à un moment où les taux d'intérêts étaient les plus bas, c'était le bon moment pour le faire et nous l'avons fait. Mais il faut bien dire la vérité, le cumul des emprunts : restauration de l'église, complexe de salles et acquisition Jarlot ont fortement endetté la commune. Le nouvel équipement sportif ainsi que l'ouverture de la 5ème classe vont générer des coûts de fonctionnement supplémentaires, l'augmentation des coûts des carburants et des énergies contribue à cette inflation des dépenses de fonctionnement. En dernier lieu, le choix d'une municipalité à trois adjoints au lieu de deux pèsera effectivement dans les dépenses. Sachez que par rapport à l'importance de notre commune ce nombre d'adjoints pourrait être de quatre.

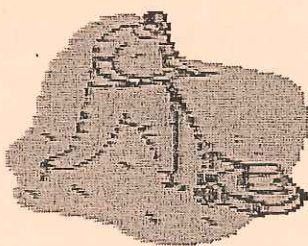
Les indemnités de fonction ont été augmentées sans pour autant atteindre le maximum prévu par la circulaire de la préfecture de la Loire du 28 MARS 2008.

Cette orientation permet aux personnes en activité de pouvoir dégager du temps sur leur activité professionnelle et d'accéder aux responsabilités communales.

Règlementation sur le bruit — Respect du voisinage

Les travaux de bricolage ou de jardinage, réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore : tondeuse, débroussailluse, tronçonneuse, taille haie, scie mécanique etc ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8H30 à 12H00 et de 14H30 à 19H30.
- Les samedis de 9H00 à 12H00 et de 15H00 à 19H00.
- Les dimanches et jours fériés de 10H00 à 12H00.



INTERDICTION DE BRULER

Pour des raisons de sécurité et de pollution, il est interdit de brûler les déchets végétaux et les autres déchets (plastiques, isolants). Vous devez les porter à la déchèterie du MARTDELOUP à POUILLY LES NONAINS.

SECURITE

Pour la sécurité de tous nous vous demandons de respecter les zones 30



ASSOCIATIONS GERMANOISES ET RESPONSABLES

E.F.F:(Entente Filerin Foot)	Gérard CHAVEROCHE	04 77 64 53 02
Indépendante Germanoise (Basket)	Michel GARRIVIER	04 77 64 56 82
Judo Club	David BOUTIER	06 87 65 66 75
Tennis Club	Richard DUMONTEL	06 79 67 14 74
Boule Germanoise	Patrick BALLANDRAS	04 77 70 66 65
Harmonie	Michel GOMES	04 77 64 50 53
Lecture pour tous (Médiathèque)	Michelle LANGLOIS	04 77 64 51 51
Association Persigny	Michel DE LA TOUR DU PIN	04 77 64 52 44
F.N.A.C.A	Joseph GRANGE	04 77 64 56 41
Club de la Bonne Humeur	Josette DANIERE	04 77 64 55 49
Familles Rurales	Stéphane BASILIO	04 77 64 58 31
Sou des Ecoles	Sofia DJAID	
A.E.P	Thierry LEON	04 77 66 34 49
	Norbert HEYRAUD	04 77 64 13 10
A.P.E.L	Thierry LANGLOIS	04 77 65 69 84
D'Arthur à Zoé	Leslie JOURDAN	04 77 6 58 93
M.F.R Les Athiauds	Monsieur CHARPILLENNE	04 77 64 50 07
Nature enfantine	Agnès JOIE	04 77 64 58 96

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2008/2009

OCTOBRE

Samedi 11:	Repas CCAS (salle ERA)
Mercredi 15 au mercredi 22:	Bourse aux vêtements (salle ERA)
Jeudi 23:	Concours de belote club de la bonne humeur(salle ERA)
Samedi 25:	Choucroute Ecoles privées (les 2 salles)

NOVEMBRE

Mardi 11	Commémoration de l'Armistice
	Concours de belote Entente Filerin Foot (salle ERA)
Vendredi 14 au Dimanche 16	Bourse aux jouets (Maison des associations)
Samedi 15	JUDO (Grande salle + Petite salle + Bar)
Samedi 22	Ste Cécile Harmonie (salle ERA)
Samedi 29	JUDO (petite salle)
Dimanche 30	Spectacle C.C.A.S (salle ERA)

DECEMBRE

Vendredi 19	Arbre de Noël Ecole publique (salle ERA)
--------------------	--

JANVIER

Samedi 3	Loto des écoles privées(Grande salle + Petite salle)
Vendredi 9	Futsal Entente filerin foot (Grande salle + Bar)

FEVRIER

Dimanche 15	Concours de belote du basket (salle ERA)
Vendredi 27	Loto de la MFR les Athiauds (Grande salle + Bar)

MARS

Dimanche 15	Cérémonie du 19 mars
Samedi 21	Repas du sou des écoles

AVRIL

Mercredi 1 au mercredi 8	Bourse aux vêtements (salle ERA)
Jeudi 23	Repas club de la bonne humeur (salle ERA)

MAI

Samedi 2	Concours de pétanque Entente filerin foot
Vendredi 8	Cérémonie commémorative
Samedi 30	Challenge MANU et THIBERT au terrain de foot



ETAT CIVIL 2008

Naissances:

Nina FILLON née le 2 janvier 2008 fille de Bruno FILLON et de Cécile LAGIER

Mathéo et Mathis GARIVIER nés le 25 janvier 2008 fils de Sylvain GARIVIER et de Yvonne CARTAL

Anna DONJON née le 30 mars 2008 fille de Denis DONJON et de Carole BOUDY

Sévan TAGAND né le 11 juin 2008 fils de Fabrice TAGAND et de Alexandra BRUNET

Marine CAMPMAS née le 26 juin 2008 fille de Stéphane CAMPMAS et de Nathalie DEVEAUX

Teha BARBERET née le 12 juillet 2008 fille de Mickael BARBERET et de Angélique MARGERIT

Kilian ROUMEAU né le 05 septembre 2008 fils de Philippe ROUMEAU et de Nathalie SOTTON

Aya CHEVIGNON né le 12 septembre 2008 fils de Eric CHEVIGNON et de Wafa TOUNI

Mariages:

Richard DUMONTEL et Jennifer BROSSARD le 28 juin 2008

Stéphane GODEFROY et Delphine MUZEAUD le 5 juillet 2008

Xavier SADOT et Emilie ROLLET le 2 août 2008

Franck BONNEFOY et Isabelle MURCIER le 14 août 2008

Décès et transcriptions de décès:

Myriam GIGNOUX épouse **PERROY** décédée le 3 janvier 2008 à ROANNE

Alexandrine COUDRIER veuve **CHARRIER** décédée le 15 janvier 2008 à ROANNE

Jean Paul DECHELETTE décédé le 12 mars 2008 à St HAON LE VIEUX

Jean Maurice GAUTHIER décédé le 5 mai 2008 à MABLY

Jacques PERROY décédé le 25 juin 2008 à ROANNE

Atilio BRAVO décédé le 26 juillet 2008 à MABLY

Lucien NADAL décédé le 22 août 2008 à ROANNE

Aimé Pierre CUISSET décédé le 22 août 2008 à ROANNE

